



Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Se rassembler pour passer un bon moment, voilà ce que plusieurs ont fait lors de notre « 4 à 7 bière et pizza » du 10 octobre. Malgré une journée un peu plus froide que les années précédentes, il n'en demeure pas moins que l'ambiance était toute aussi chaleureuse que les autres années. Quel plaisir de voir le sourire de nos personnes nouvellement permanentes ! Encore une fois, « *Félicitations !* », je vous souhaite une belle et longue carrière. De plus, la visite de la 1^{re} vice-présidence de la FSE est venue bonifier notre rencontre. Merci à Karine Nantel pour sa présence et surtout son intérêt à écouter votre histoire.

Même si la négociation nationale est passée, l'éducation occupe encore une bonne place dans les médias. Soulignons ici les coupures en francisation un peu partout au Québec. Pour nous, au local, il n'y a pas encore de coupure. Nous continuons de suivre la situation de près. Nous ferons les actions nécessaires advenant une diminution des services qui entraînerait des réductions de tâche.

Parlant de la tâche, le travail devrait être terminé. Au moment d'écrire ces lignes, certains enseignants n'avaient pas encore complété le travail. Encore cette année, plusieurs membres du personnel enseignant se retrouvent avec de la difficulté à entrer toutes les heures dans les petites cases. Il y en a trop. Il faut accepter d'en faire moins, c'est la solution. Nous revendiquons un allègement de la tâche en négociation et nous acceptons de sous évaluer les heures pour différentes assignations. « *NON* » est toujours dans le dictionnaire...

En terminant, je tiens à vous remercier du temps que vous prenez pour répondre à nos sondages éclairés. Ces derniers permettent de recueillir des informations très utiles pour des interventions selon la conjoncture. Vos réponses sont importantes et peuvent faire une différence, croyez-moi !

Bonne continuité.

Éric

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

Tél.: (418) 662-7692 - Téléc.: (418) 662-1437

www.selac.ca

VOL. LI n°2

28 octobre 2024

Aux maîtres associés des stagiaires

Projets pédagogiques particuliers

Session de préparation à la retraite en présentiel

Ma profession en vrac

Journée mondiale des enseignants

Nouvelles permanences 2024-2025

Nouvelle identité de la FSE

LaPersonnelle

La relève en 2 1/2 minutes

Aux maîtres associés de stagiaires

Sondage pour les stagiaires en éducation

Nous sollicitons votre appui, dès aujourd'hui, pour une opération de collecte d'informations. Celle-ci permettra, dans un premier temps, d'avoir un portrait de la situation des stages dans nos écoles. Dans un deuxième temps, si telle est la volonté collective des stagiaires, elle nous permettra d'entamer les démarches pour revendiquer auprès des instances juridiques leur syndicalisation. Rappelons que les étudiants-stagiaires œuvrant dans nos écoles dénoncent de plus en plus haut et fort les conditions d'exercice de leurs stages et un traitement différencié pour les stages en éducation par rapport à d'autres stages actuellement offerts sur le marché. Ces conditions ont pour effet de dévaloriser notre profession et de la rendre moins attrayante pour notre relève.

Le formulaire électronique ci-dessous permet de recueillir les informations sur la personne stagiaire. Ledit formulaire peut être rempli par le maître de stage ou par la personne stagiaire. **Notez que les informations obtenues seront traitées confidentiellement** et qu'aucune direction d'école, centre de services scolaire et commission scolaire n'aura accès aux informations.

Nous vous prions de **remplir le formulaire d'ici le vendredi 8 novembre à 17 h** afin de nous permettre de passer à la prochaine phase du projet.

[Formulaire - Stagiaires en éducation](#)

N'hésitez à communiquer avec nous si vous désirez plus d'informations.

Projets pédagogiques particuliers

En janvier 2023, le ministre Drainville présentait ses sept priorités, dont une visant à offrir des projets pédagogiques particuliers (PPP) plus accessibles et plus nombreux. Le plan stratégique du ministère de l'Éducation se donne comme cible de faire passer le taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un PPP de 44,6 % en 2022-2023 à 75 % en 2026-2027.

Dans ce contexte d'offensive ministérielle pour la multiplication des PPP, nous voulons assurer une certaine vigie quant aux projets qui pourraient être élaborés. L'objectif n'est pas d'empêcher leur création, mais bien de s'assurer que celle-ci se fasse dans le respect de nos encadrements. La FSE a produit un [guide d'animation](#) à ce sujet il y a quelques années afin de faciliter les discussions dans les écoles.

Si votre direction d'établissement vous interpelle pour travailler à l'élaboration d'un tel projet ou si vous-même avez l'intention d'en présenter un, **veuillez communiquer avec nous**. Nous pourrions vous soutenir dans l'élaboration de celui-ci afin de s'assurer du respect des différentes balises qui gouvernent notre travail.

Session de préparation à la retraite

Pour la session en présentiel les 21 et 22 février 2025,
il reste une vingtaine de places disponibles pour l'ensemble de la région.
Intéressé ? Faites vite ! 418-662-7692

Une fausse compensation

Relation de travail

Nous avons toujours été opposé à des compensations avec les journées pédagogiques. À toutes les négociations, nous devons défendre nos 20 journées. Nous sommes conscients que pour certains de nos membres ce genre de compensation fait leur affaire. La démonstration est simple : les comités et les journées pédagogiques sont dans les ATP. Diminuer les heures des journées pédagogiques permet d'augmenter celle des comités. La dernière entente nationale permet maintenant une rémunération des heures ATP en dépasement. Le bénévolat, c'est assez !

Bulletin

Pour le primaire et le secondaire, le Régime pédagogique nous impose de transmettre une note pour chaque discipline aux étapes 1 et 2, mais il n'est pas obligatoire d'évaluer toutes les compétences pour constituer ce résultat disciplinaire. L'Instruction annuelle peut aussi nous informer sur des modalités ponctuelles relatives à la communication des résultats de certaines matières (pour le primaire et les secondaires 1 à 3) lorsque le nombre d'évaluations est insuffisant.

Vie pédagogique

[Régime pédagogique](#)

[Instruction annuelle 2024-2025](#)

[Guide pédagogique et professionnel](#)

Perfectionnement

Les budgets de perfectionnement sont maintenant connus et doivent être présentés au CPPE de votre établissement. C'est le CPPE qui gère le budget de perfectionnement, c'est donc à lui que vous devez adresser vos demandes de formation.

Vie professionnelle

La période de 2 ans pour suivre vos 30 heures de formation se terminera le 30 juin 2025. N'oubliez pas de noter vos heures de formation individuelle, c'est votre responsabilité. Pour ce faire, nous suggérons l'outil de la FSE-CSQ :

[L'Appli Prof](#)



Journée mondiale des enseignants

Activité du 10 octobre 2024

sous le chapiteau au Centre syndical



MERCI

à nos partenaires

La Cabane à la croix et la
Microbrasserie du Lac Saint-Jean



MICROBRASSERIE
DU LAC
SAINT-JEAN



Merci!

Aux membres du Conseil
exécutif syndical pour votre
apport exceptionnel ayant
permis la réussite de
l'événement et à Karine Nantel,
vice-présidente de la FSE pour
sa présence.

Félicitations!

*Pour
l'obtention de
votre
permanence
au début de
l'année
scolaire
2024-2025*

Champ 01 - Primaire

Caroline Côté et Véronique Simard

Champ 02 - Préscolaire

Cathy Guérin, Jennifer Murray et Caroline Tremblay

Champ 03 – Primaire

Annick Belleau, Érika Bédard-Tremblay, Janny-France Bergeron,
Annabelle Bernard, Marie-Ève Bolduc, Marie-Chantale Côté-Ouellet,
Sophie Dufour, Marie-Fleur Duchesne, Marie-Claude Fleury,
Audrey-Ann Néron, Josiane Pilote et Catherine Villeneuve

Champ 04 : Anglais au primaire

Chloé Bouchard-Ouellet, Rébéka Barbeau,
Julie Côté, Marie-Ève Côté et Audrey Lachance

Champ 05 – Éducation physique et à la santé au primaire

Stéphanie Dionne-L'Heureux et Joël Leblanc

Champ 01 - Secondaire

Kim Brassard et Élyzabeth Gallup
Anne-Sophie Desgagné et Gabrielle Pilote

Champ 08 – Anglais au secondaire

Vanessa Lachance

Champ 09 - Éducation physique et à la santé au secondaire

Simon Boudreault, Carolane O'Brien et Maxime St-Jean

Champ 12 : Français

Yansie Gagné et Carol-Ann Larouche

Champ 13 – Mathématiques

Laurie Boivin, Nancy Carré et Guillaume Girard



Nouvelle identité de la FSE

**Nos profs,
NOTRE DEVOIR.**

La FSE désire se positionner comme étant l'organisme syndical près des préoccupations et des besoins de ses membres. Elle est présente à chaque étape de votre parcours en enseignement, défendant vos droits, promouvant vos intérêts, développant des ressources pour vous soutenir en comprenant réellement vos préoccupations. Aussi, elle est là pour informer, sensibiliser et valoriser votre rôle essentiel dans la société auprès des décideurs, des gouvernements et de la population.

Cette nouvelle image sera introduite graduellement dans les futures communications de la FSE.



laPersonnelle

Des assurances adaptées
à vos besoins

**Vous avez accès à des assurances auto,
habitation et entreprise exclusives**



En savoir plus

Trouver les bonnes assurances pour votre véhicule, votre domicile et votre entreprise peut prendre du temps – alors pourquoi ne pas choisir un assureur qui fait déjà équipe avec la CSQ pour vous offrir des avantages exclusifs?

En choisissant La Personnelle, vous obtiendrez :

- **Des tarifs exclusifs qui ne sont pas offerts au grand public;**
- **Un service hors pair d'agents en assurances de dommages qui en font plus pour vous.**

Découvrez pourquoi, au 30 juin 2024,
38 de nos membres ont rejoint et 488 ont renouvelé leur police d'assurances avec laPersonnelle.

Obtenez une soumission dès aujourd'hui
1 888 476-8737 csq.lapersonnelle.com



en 2 minutes 1/2

Bonjour à toi, membre de la relève du SE Lac (CSQ)

Tu entends souvent parler de la FSE et de la CSQ. Tu as bien compris que ce sont des organisations syndicales et qu'il semblerait bien que tu en fasses partie. Cependant, tu ne sais pas trop qui fait quoi dans tout ça et en quoi l'un et l'autre te sont utiles. Voici un descriptif qui pourra t'aider à y voir plus clair.

La FSE et la CSQ

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) sont deux importantes organisations syndicales au Québec. Elles jouent des rôles distincts mais complémentaires dans la défense des droits des travailleurs de l'éducation.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE)

La FSE représente la plus grande partie du personnel enseignant du secteur scolaire public (principalement au niveau primaire, secondaire et adulte) au Québec. Elle regroupe 34 syndicats affiliés qui défendent les intérêts des membres sur des enjeux tels que les conditions de travail, la sécurité d'emploi et les droits professionnels. La FSE est particulièrement active dans les négociations collectives avec le gouvernement pour les conventions collectives des enseignants.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

La CSQ est une centrale syndicale plus large qui représente non seulement les enseignants de la FSE, mais aussi d'autres travailleurs de l'éducation, des services publics et parapublics, ainsi que du secteur de la santé et des services sociaux. Elle regroupe plusieurs fédérations (dont la FSE) et est engagée dans la défense des droits de ses membres sur une plus grande variété d'enjeux sociaux, économiques et politiques. La CSQ a un rôle de coordination et de représentation auprès des gouvernements et des médias. Elle milite pour l'amélioration des conditions de travail dans différents secteurs. En négociation, la CSQ pilote les droits parentaux, les disparités régionales, la retraite et les salaires.

En résumé, la FSE est une fédération qui se concentre spécifiquement sur les enseignants du primaire, du secondaire et des adultes, tandis que la CSQ a un rôle plus général en tant que centrale syndicale représentant divers secteurs. Elles travaillent ensemble pour défendre les droits des travailleurs dans le domaine de l'éducation.

Avis concernant la pénurie de personnel enseignant

Depuis quelques jours, nous recevons des avis de pénurie.

Vous désirez savoir s'il y a pénurie de personnel suppléant ? Allez sur le selac.ca

Vous n'avez pas reçu de demande de suppléance et vous êtes disponibles ?

Contactez le service de la suppléance au 418 669-6000 poste 5523



ACTES

Historique - Pénurie du personnel enseignant



Qui sommes-nous? ▾

Modèles de lettres

Relation du travail ▾

Dossiers ▾

Formulaires ▾

Liens utiles

